

BRONZE PATINÉ | BROWN BRONZE



BRONZE DORÉ | BRONZE GOLD



BRONZE NICKELÉ | BRONZE NICKEL



## DECLARATION DE CONFORMITÉ

Le constructeur :  
OBJET INSOLITE DIFFUSION  
89 rue de Sèvres - 75006 PARIS

Déclare que le :  
Luminaire portatif à usage général de type lampe  
à poser: **STANISLAS**

Prévu pour être équipé de

1 lampe à incandescence de 100 W max  
Culot E27 - Classe II - IP20 - 230 V

Est conforme aux dispositions de la directive  
«DBT» du conseil des Communautés Européennes  
incluant les derniers amendements ainsi qu'au  
décret transposant cette directive dans le droit  
français :

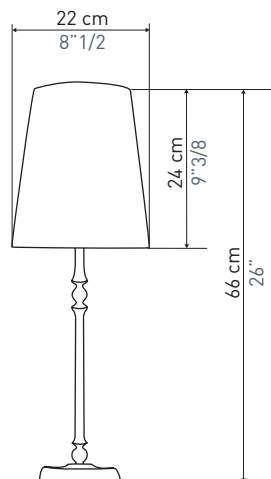
Directive 73/23/CEE du 19/02/1973  
Modifiée par Directive 93/68/CEE du 22/07/1993  
Décret Français 95-1081 du 03/10/1995

A été conçu et construit en accord avec la  
norme Harmonisée suivante :

NF - EN 60.598-1 (2005) NF - EN 60.598-2-4 (1999)

Luminaires - Règles particulières  
Luminaires portatifs à usage général  
Modifiée par Directive 93/68/CEE du 22/07/1993  
Décret Français 95-1081 du 03/10/1995

## LAMPE STANISLAS



### NUANCIER ABAT-JOUR COLOR CHART FOR SHADES LAMPS

